

Ref. AEV60

La sécurité en atelier espaces verts : se protéger et protéger les autres

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux travailleurs d'ESAT de respecter les règles de sécurité tant pour eux-mêmes que pour les autres.
- ▶ Sensibiliser les stagiaires aux risques spécifiques encourus dans les situations de travail sur les chantiers.
- ▶ Connaître le matériel espaces verts et savoir l'utiliser en toute sécurité.

PROGRAMME

- ▶ Connaissance du matériel courant utilisé en espaces verts
- ▶ Règles de sécurité à appliquer avec le matériel
- ▶ Utiliser correctement les matériels, identifier leurs dangers spécifiques
- ▶ Protection individuelle :
 - tenues de travail et équipements spécifiques de la tête aux pieds
 - respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Protection collective :
 - travailler en équipe, se coordonner sans gêner, optimiser ses efforts sans se fatiguer
 - travailler en bord de route, balisage du chantier
- ▶ L'entretien du matériel : une garantie de fonctionnement
- ▶ Le rangement : matériel, carburant
- ▶ La préparation et le chargement des engins sur camions
- ▶ Les accidents du travail - prévention des risques.



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Ouvriers(ières) d'ESAT/EA travaillant en atelier espaces verts
Ne pas présenter de contre-indication au travail sur des machines dangereuses

Animation : Intervenant éducatif et technique

Nombre de participants : personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé
dans votre établissement
avec un tarif groupe.

